

Cahier des charges du tournoi de qualification championnats suisses élite 2023

Général	Description
Nom de l'événement	Qualification championnats suisses élite
Jours de tournoi	<p>To be defined</p> <p>Les dates seront déterminées en consultation avec Swiss Volley. Si possible le week-end précédant les championnats suisses.</p>
Organisation	<p>Responsabilité de l'organisateur</p> <ul style="list-style-type: none"> – Déroulement du tournoi sans encombre selon les directives de Swiss Volley – Technical Meeting (si un TM a lieu) – Saisie des résultats dans le système de Swiss Volley au plus tard à 12.00 h le lundi après le week-end du tournoi. <p>Responsabilité Swiss Volley</p> <ul style="list-style-type: none"> – Fournit gratuitement l'outil d'administration, – Actualise le classement national selon le règlement du beach volley – Cite le tournoi dans le calendrier officiel du championnat
Comité d'organisation	<p>Au moins 3 personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> – Directeur du tournoi / Marketing / Sponsoring / Presse / Finances – Responsable des matchs – Infrastructure
Restauration	Des installations de restauration doivent être disponibles. Idéalement, des repas chauds sont fournis.
Infrastructure	Description
Nombre de terrains	Nombre de terrains selon la réglementation.
Matériel terrain	Selon les directives FIVB / CEV (La taille du terrain peut différer avec un minimum de 12 x 20m, c'est-à-dire des zones libres d'au moins 2m).
Ballons	L'organisateur reçoit de Swiss Volley un ballon de match par terrain. Maximum 4 ballons.
Infrastructure	<ul style="list-style-type: none"> – Vestiaires et zone d'attente pour les joueurs et joueuses (evtl. aussi pour le technical meeting en cas de mauvais temps). – Douches extérieures et installations sanitaires pour les joueurs et joueuses – Installation sonore avec micro et haut-parleurs – Ordinateur et imprimante pour les résultats et les tableaux actualisés – Kit médical – Tableau pour le comptage des points

Déroulement du tournoi	Description
Taille du tableau	La taille du tableau sera déterminée à l'avance avec Swiss Volley
Wildcards	Chaque organisateur a le droit à une Wildcard. Si l'organisateur a besoin d'une Wildcard de plus, il peut s'adresser à Swiss Volley.
Mode jeu	1 équipe peut obtenir une place de participation au Championnat suisse élite (tableau de 8 joueurs) lors du tournoi de qualification. La liste de réserve est établie sur la base des résultats du tournoi de qualification (rangs 2 à 4 du tournoi de qualification). Le rang 2 est alors sur la liste de réserve en tant que 1ère équipe et glisserait dans le tableau du Championnat suisse en cas d'annulation à court terme. Les rangs 3 et 4 doivent être joués. Swiss Beach Ranking Points selon le facteur Championnat suisse élite.
Arbitres	Le tournoi de qualification se joue sans arbitre officiel. L'équipe perdante est responsable du comptage des points du prochain match. L'organisateur doit s'assurer qu'il y a suffisamment de bénévoles pour compter les points pendant le premier tour.
Cérémonie de remise des prix	La cérémonie de remise des prix doit avoir lieu immédiatement après le tournoi. Nous recommandons d'organiser une clôture digne de ce nom et de remettre au qualifié un "Ticket to Bern". Idéalement, les deuxièmes et troisièmes places recevront également un prix en nature ou en espèces.
Tenue	Lorsqu'un maillot de compétition officiel est mis à disposition, celui-ci doit être porté correctement. Si aucun maillot officiel n'est fourni, les joueurs et joueuses sont libres de choisir leur tenue (selon le règlement).
Marketing / Communication	Description
Sponsoring	Swiss Volley se réserve le droit d'intégrer un sponsor au tournoi de qualification. L'organisateur peut être contraint d'installer des banderoles, drapeaux ou autre matériel publicitaire d'un éventuel sponsor Swiss Volley a le droit d'intégrer un sponsor jusqu'à -60 jours avant l'événement.
Contrats d'exclusivité par branche	L'organisateur est libre de trouver des sponsors pour la manifestation, pour autant que l'exclusivité des branches des sponsors de SV est respectée. Les partenaires actuels de Swiss Volley se trouvent sur le site internet: https://www.volleyball.ch/fr/federation/partnerboard-swiss-volley/ . Les sponsors de la fédération ont le droit de s'annoncer jusqu'à 180 jours avant l'événement afin de s'assurer ou de refuser toute présence pendant la durée de la manifestation. L'organisateur doit contacter le bureau de Swiss Volley avant la finalisation du contrat en cas de chevauchement avec les sponsors de la fédération
Speaker	L'organisateur doit engager un speaker/DJ
Surfaces publicitaires	Swiss Volley a le droit de placer une banderole publicitaire. En outre, Swiss Volley se réserve le droit de placer une bande publicitaire de chacun de ses partenaires en concertation avec l'organisateur.
Presse	Aperçu local et rapport par l'organisateur.
Imprimés	Tout imprimé peut être produit par l'organisateur. Le logo de Swiss Volley doit y figurer. L'organisateur est tenu d'envoyer un bon à tirer à Swiss Volley avant la production.

Images	<p>L'organisateur met à la disposition de Swiss Volley 5 jours après le tournoi des photos en haute résolution par WeTransfer. Le nombre suivant de photos doit au minimum être transmis:</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 images en action - 5 image de la cérémonie de remise des prix (Les gagnants et gagnantes qui ont fait la qualification) <p>Les photos peuvent être utilisées par Swiss Volley à des fins de marketing (rapports/publicités/impression).</p>
--------	---

Finances	Description
Frais d'inscription	L'organisateur perçoit les frais d'inscription conformément au règlement. Maximum 60.00 CHF par équipe, y compris tous les frais d'entrée. CHF 10.00 par équipe vont à Swiss Volley.
Prix en espèce	L'organisateur peut verser des prix dotés.
Finances	L'organisateur est responsable des finances (bénéfice et pertes).
Amendes	L'organisateur est tenu d'appliquer les amendes et les frais conformément au règlement. Les amendes et les frais d'inscription supplémentaires dus vont à l'organisateur responsable.
Juridiques	Description
Assurance	L'organisateur est tenu de souscrire une assurance responsabilité civile pour les dommages corporels et matériels. Swiss Volley n'assume aucune responsabilité!
Obligations de l'organisateur	Le règlement du beach volley et le présent cahier des charges font foi. En cas de non-respect des obligations de l'organisateur, des sanctions appropriées seront prises.
Lieu de juridiction	Berne

Pour l'organisateur, le

Nom:

Prénom: